

## J'AI MANQUÉ LE PASSAGE DU BIBLIOBUS DANS MON VILLAGE. QUE PUIS-JE FAIRE ?

Vous pouvez vous rendre dans une autre localité desservie par le Bibliobus. Ou alors, contactez-nous par téléphone ou par courriel pour demander une prolongation jusqu'au prochain passage dans votre village.

## J'AI ABÎMÉ UN DOCUMENT...

Tout dégât, même léger, doit être signalé au personnel lors du retour. Nous nous chargerons de remettre le document en état. Ne tentez pas de le réparer vous-même ! Si la réparation ou le remplacement entraînent des frais, ils vous seront facturés.

## J'AI PERDU MA CARTE DE LECTEUR!

La carte de lecteur étant individuelle, merci de nous signaler sa perte dès que possible. Nous vous établirons une nouvelle carte moyennant une taxe de remplacement.

## COTISATIONS 2019

- > L'abonnement **Standard** permet d'emprunter 5 livres et 2 revues à chaque passage.
- > L'abonnement **Plus** permet d'emprunter 10 documents à chaque passage, y compris CD et DVD. Il inclut aussi le téléchargement de livres numériques.

	ABONNEMENT STANDARD	ABONNEMENT PLUS
<b>ADULTES</b>	18.-	35.-
<b>SENIORS / AI / APPRENTIS / ÉTUDIANTS</b>	12.-	30.-
<b>ENFANTS</b>	5.-	15.-
<b>FAMILLE</b> (parents + enfants -> fin de la scolarité obligatoire)	35.-	70.-
<b>COLLECTIVITÉS</b> (classes, crèches, homes...) emprunt de 30 livres à la fois	25.-	50.-
<b>COTISATION DE SOUTIEN</b> somme versée en + de la cotisation	20.- ou plus	

  

RAPPELS	LOCATIONS	AUTRES
1 <sup>er</sup> rappel	3.- CD	1.- Remplacement de la carte 3.-
2 <sup>e</sup> rappel	5.- DVD	3.-
3 <sup>e</sup> rappel	10.-	Un tarif particulier s'applique pour les habitants des communes non desservies.
4 <sup>e</sup> rappel (recommandé)	20.-	

## ET ENCORE...

Sur le site [www.bibliobus.ch](http://www.bibliobus.ch), retrouvez:

- les lieux et les horaires de passage du Bibliobus dans votre commune
- des infos pratiques
- l'accès au catalogue en ligne
- l'accès à votre compte de lecteur
- les coups de cœur des bibliothécaires
- des listes thématiques

## ENCORE DES QUESTIONS ?

Contactez-nous par téléphone:

+41 (0)32 421 40 10

ou par courriel:

[services@bibliobus.ch](mailto:services@bibliobus.ch)

Suivez-nous aussi sur Facebook:

[www.facebook.com/BibliobusUP](http://www.facebook.com/BibliobusUP)

# 2019

## BIBLIOBUS

# GUIDE DU LECTEUR ET HORAIRE

êtes-vous  
**livre**  
aujourd'hui?  
[www.bibliobus.ch](http://www.bibliobus.ch)

## QUE TROUVE-T-ON AU BIBLIOBUS ?

Chaque bibliobus contient près de 6'000 documents: des romans, des albums, des livres documentaires, des bandes dessinées, des mangas... mais aussi des revues, des disques compacts, des films ou des livres audio. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts!

## OÙ STATIONNE LE BIBLIOBUS ?

Le Bibliobus se rend dans les communes qui en ont fait la demande. Au 1.1.2019, 104 localités du Jura et du Jura bernois sont desservies. Le lieu exact de stationnement dans chaque village est indiqué sur le site internet [www.bibliobus.ch](http://www.bibliobus.ch).

## QUI PEUT EMPRUNTER DES LIVRES ?

Pour emprunter des livres, il est nécessaire de s'inscrire et de régler une cotisation annuelle. L'inscription est ouverte à tous, y compris aux habitants des villages non desservis par le Bibliobus.

## COMMENT FAIRE POUR M'INSCRIRE ?

Passez dans l'un de nos Bibliobus. Pour nous trouver, consultez l'horaire sur notre site internet ou appelez-nous. Vous remplirez une fiche d'inscription et après avoir réglé la cotisation annuelle, vous pourrez emprunter des livres.

## COMBIEN DE DOCUMENTS PUIS-JE PRENDRE À LA FOIS ?

Cela dépend de la formule d'abonnement choisie. Avec l'**abonnement Standard**, vous empruntez 5 livres et 2 revues à la fois. Avec l'**abonnement Plus**, vous pouvez emprunter 10 documents à la fois (livres, films, disques) et pouvez aussi télécharger des livres numériques.

## COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE GARDER MES LIVRES ?

Vous pouvez garder vos livres et autres documents pendant 4 semaines, jusqu'au prochain passage du Bibliobus. Si le Bibliobus vient 2 fois par mois dans votre localité, vous pouvez bien entendu rapporter vos livres après 15 jours déjà. Il est aussi possible de demander une prolongation: auprès du personnel dans les bus, par téléphone ou via votre compte de lecteur sur notre site internet.

## JE NE SAIS PAS QUEL LIVRE CHOISIR...

N'hésitez pas à demander conseil aux bibliothécaires ! Notre personnel connaît très bien notre collection et se fera un plaisir de vous suggérer quelques titres. Sur notre site internet, vous découvrirez aussi nos « coups de cœur ».

## JE N'AI PAS TROUVÉ LE LIVRE QUE JE CHERCHE: COMMENT FAIRE ?

Demandez l'aide d'un-e bibliothécaire. Il se peut que le livre que vous cherchez soit déjà emprunté ou qu'il se trouve dans un autre bibliobus ou au dépôt. Dans ce cas, nous vous le réserverons pour un prochain passage dans votre localité. Il arrive aussi que nous ne possédions pas encore le livre dans notre collection. Nous recevons volontiers vos suggestions d'achat.

### 1<sup>re</sup> semaine

mardi		
Rebeuvelier	16.00 - 17.30	8 janvier
Soyhières	18.15 - 20.00	5 février
Corgémont	15.15 - 17.00	5 mars
Orvin	17.45 - 19.30	2 avril
Châtelat	14.45 - 15.45	7 mai
Sornetan	16.00 - 16.30	4 juin
Bellelay	16.45 - 17.30	2 juillet
Le Fuet	17.45 - 18.30	3 septembre
Saicourt	18.45 - 19.30	1 <sup>er</sup> octobre
		29 octobre
		26 novembre

mercredi		
Villars-sur-Fontenais	15.30 - 17.00	9 janvier
Fontenais	17.30 - 19.30	6 février
Boécourt	14.30 - 17.00	6 mars
Courtételle	17.45 - 19.30	3 avril
		8 mai
		5 juin
		3 juillet
		4 septembre
		2 octobre
		30 octobre
		27 novembre

jeudi		
Buix	16.00 - 17.30	10 janvier
Boncourt	18.00 - 19.30	7 février
Dampheux-Lugnez	15.00 - 16.15	7 mars
Alle	17.00 - 19.30	4 avril
Fregiécourt	15.00 - 17.00	9 mai
Cornol	17.30 - 19.45	6 juin
		4 juillet
		5 septembre
		3 octobre
		31 octobre
		28 novembre

vendredi		
Montsevelier	14.15 - 17.00	11 janvier
Mervelier	17.30 - 19.45	8 février
Epauvillers	14.00 - 15.00	8 mars
Epiquerez	15.15 - 16.15	5 avril
Soubey	16.45 - 17.45	10 mai
Montenol	18.30 - 19.30	7 juin
Saint-Brais	15.00 - 16.30	5 juillet
Bassecourt	17.15 - 19.15	6 septembre
		4 octobre
		1 <sup>er</sup> novembre*
		29 novembre

\*remplacements du 1<sup>er</sup> novembre (Toussaint):  
lundi 4 novembre aux mêmes heures

samedi		
Lajoux	9.00 - 12.00	12 janvier
Les Breuleux	13.30 - 16.00	9 février
La Chx-des-Breuleux	16.15 - 16.45	9 mars
La Ferrière	9.45 - 11.45	6 avril
Le Noirmont	13.30 - 15.00	11 mai
Le Bémont	15.30 - 17.00	8 juin
Charmoille	9.00 - 10.15	6 juillet
Miécourt	10.30 - 12.15	7 septembre
Courtemaîche	13.45 - 14.30	5 octobre
Bure	14.45 - 16.30	2 novembre
		30 novembre

### 2<sup>e</sup> semaine

mardi		
Bourrignon	16.15 - 18.00	15 janvier
Develier	18.30 - 19.45	12 février
Courcelon	15.30 - 16.45	12 mars
Courroux	17.15 - 19.30	9 avril
		14 mai
		11 juin
		13 août
		10 septembre
		8 octobre
		5 novembre
		3 décembre

mercredi		
Fahy	15.15 - 17.15	16 janvier
Courtedoux	18.00 - 19.30	13 février
Corban	14.30 - 16.00	13 mars
Courrendlin	16.45 - 19.45	10 avril
		15 mai
		12 juin
		14 août
		11 septembre
		9 octobre
		6 novembre
		4 décembre

jeudi		
Malleray-Bévilard	15.45 - 19.15	17 janvier
Grandfontaine	14.30 - 16.45	14 février
Courgenay	17.30 - 19.30	14 mars
		11 avril
		16 mai
		13 juin
		15 août*
		12 septembre
		10 octobre
		7 novembre
		5 décembre

\*remplacements du 15 août (Assomption):  
Malleray-Bévilard mercredi 14 août  
Grandfontaine et Courgenay vendredi 16 août  
aux mêmes heures

vendredi		
Glovelier	14.45 - 17.15	18 janvier
Courfaivre	18.00 - 20.00	15 février
Grandval	15.00 - 16.15	15 mars
Eschert	16.45 - 17.45	12 avril
Crémines	18.00 - 19.30	17 mai
		14 juin
		16 août
		13 septembre
		11 octobre
		8 novembre
		6 décembre

samedi		
Les Enfers	10.00 - 11.30	19 janvier
Les Cerlatez	13.15 - 13.45	16 février
Saignelégier	14.00 - 17.15	16 mars
Nods	9.45 - 10.45	13 avril
Diesse	11.15 - 12.00	18 mai
Prêles	13.15 - 14.15	15 juin
Lamboing	14.30 - 15.30	17 août
		14 septembre
		12 octobre
		9 novembre
		7 décembre

### 3<sup>e</sup> semaine

mardi		
Roches	14.45 - 15.45	22 janvier
Frinvillier	16.30 - 17.15	19 février
Orvin	17.45 - 19.30	19 mars
Vermes	14.30 - 16.00	16 avril
Vicques	16.30 - 19.15	21 mai
		18 juin
		20 août
		17 septembre
		15 octobre
		12 novembre
		10 décembre

mercredi		
Bressaucourt	14.45 - 16.45	23 janvier
Fontenais	17.30 - 19.30	20 février
Soulce	14.00 - 15.30	20 mars
Undervelier	15.45 - 17.00	17 avril
Courtételle	17.45 - 19.30	22 mai
Roche d'Or	14.15 - 14.45	19 juin
Damvant	15.15 - 16.15	21 août
Réclère	16.30 - 17.30	18 septembre
Rocourt	17.45 - 19.15	16 octobre
		13 novembre
		11 décembre

jeudi		
Mormont	15.30 - 16.15	24 janvier
Courchavon	16.30 - 17.30	21 février
Boncourt	18.00 - 19.30	21 mars
Asuel	15.30 - 16.15	18 avril
Alle	17.00 - 19.30	23 mai
Pontenet	15.45 - 16.45	20 juin*
Sorvillier	17.00 - 18.00	22 août
Perrefitte	18.30 - 20.00	19 septembre
		17 octobre
		14 novembre
		12 décembre

\*remplacements du 20 juin (Fête Dieu):  
lundi 24 juin aux mêmes heures

vendredi		
Montignez	15.30 - 16.15	25 janvier
Vendlincourt	17.00 - 19.30	22 février
Vaufelin	14.30 - 15.30	22 mars
Romont	16.00 - 17.00	26 avril
Plagne	17.30 - 19.15	24 mai
Belprahon	15.30 - 16.30	21 juin
Bassecourt	17.15 - 19.15	23 août
		20 septembre
		18 octobre
		15 novembre
		13 décembre

samedi		
Les Genevez	9.00 - 11.45	26 janvier
Les Breuleux	13.30 - 16.00	23 février
Les Embois	16.15 - 17.30	23 mars
Lajoux	9.00 - 12.00	27 avril
Saulcy	13.30 - 15.30	25 mai
Les Bois	9.00 - 12.00	22 juin
Le Noirmont	13.30 - 15.00	24 août
Les Pommerats	15.30 - 16.45	21 septembre
		19 octobre
		16 novembre
		14 décembre

### 4<sup>e</sup> semaine

mardi		
Châtillon	14.45 - 16.30	29 janvier
Rossemaison	16.45 - 18.00	26 février
Develier	18.30 - 19.45	26 mars
Courchapoix	15.00 - 16.45	30 avril
Courroux	17.15 - 19.30	28 mai
Champoz	14.45 - 15.45	25 juin
Sonceboz-Sombeval	16.30 - 19.30	27 août
		24 septembre
		22 octobre
		19 novembre
		17 décembre

mercredi		
Chevenez	14.30 - 17.30	30 janvier
Courtedoux	18.00 - 19.30	27 février
Corban	14.30 - 16.00	27 mars
Courrendlin	16.45 - 19.45	1 <sup>er</sup> mai*
Movelier	14.30 - 15.45	29 mai
Pleigne	16.30 - 18.30	26 juin
Mettembert	18.45 - 19.30	28 août
		25 septembre
		23 octobre
		20 novembre
		18 décembre

\*remplacements du 1<sup>er</sup> mai (Fête du Travail):  
Chevenez et Courtedoux lundi 6 mai  
Corban et Courrendlin lundi 6 mai  
Movelier, Pleigne et Mettembert vendredi 3 mai  
aux mêmes heures

jeudi		
Souboz	14.30 - 15.00	31 janvier
Malleray-Bévilard	15.45 - 19.15	28 février
Cœuve	14.15 - 16.45	28 mars
Courgenay	17.30 - 19.30	2 mai
Beurnevésin	15.15 - 16.15	30 mai*
Bonfol	16.45 - 19.30	27 juin
		29 août
		26 septembre
		24 octobre
		21 novembre
		19 décembre

\*remplacements du 30 mai (Ascension):  
lundi 3 juin aux mêmes heures

vendredi		
Glovelier	14.45 - 17.15	1 <sup>er</sup> février
Courfaivre	18.00 - 20.00	1 <sup>er</sup> mars
Ocourt	15.15 - 16.00	29 mars
Saint-Ursanne	16.45 - 20.00	3 mai
		31 mai
		28 juin
		30 août
		27 septembre
		25 octobre
		22 novembre
		20 décembre

samedi		
Montfaucon	8.45 - 11.45	2 février
Les Cerlatez	13.15 - 13.45	2 mars
Saignelégier	14.00 - 17.15	30 mars
Nods	9.45 - 10.45	4 mai
Diesse	11.15 - 12.00	1 <sup>er</sup> juin
Prêles	13.15 - 14.15	29 juin
Lamboing	14.30 - 15.30	31 août
		28 septembre
		26 octobre
		23 novembre
		21 décembre